

MAIRIE DE DOMARIN

Conseil Municipal n° 4-2014

Séance du lundi 28 avril 2014 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, J. REYNAUD, B. ALLARD, D. SUPTIL, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, F. PICARD-MASI, C. GAGEY, C. DEMEULEMEESTER, L. LAFORET,

Pouvoir : G. MARQUET à C. DEMEULEMEESTER

Secrétariat : A. CHOLLET,

Secrétaire de séance : Marie-Laure AGAVIOS

→ **Procès-verbal de la séance du 4 avril 2014** : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé **à l'unanimité**.

→ **Création d'une Commission Information** : Monsieur le Maire propose la liste suivante qui a été adoptée **à l'unanimité**.

Anne GARNIER, Jean REYNAUD, Bernadette ALLARD, Véronique CHABERT-GRANGEON et Gilles MARQUET.

→ **Création d'une Commission Travaux** : Monsieur le Maire propose la liste suivante qui a été adoptée **à l'unanimité**.

Maurice GIROUD, Guy DREVET, Marie-Laure AGAVIOS, Didier SUPTIL, Chrystel GAGEY et Claude DEMEULEMEESTER.

→ **Création d'une Commission Urbanisme** : Monsieur le Maire propose la liste suivante qui a été adoptée **à l'unanimité**.

Maurice GIROUD, Guy DREVET, Jean REYNAUD, Dominique BOUSQUET et Claude DEMEULEMEESTER.

→ **Création d'une Commission d'Appels d'Offres (CAO)** : Cette Commission doit être composée de 3 titulaires et de 3 suppléants. Monsieur le Maire propose les noms suivants :

- Titulaires : Maurice GIROUD, Jean REYNAUD et Gilles MARQUET.
- Suppléants : Anne GARNIER, Didier SUPTIL et François PICARD-MASI.

Adopté à l'unanimité.

- **Création d'une Commission des Associations** : Monsieur le Maire propose la liste suivante qui a été adoptée **à l'unanimité**.

Anne GARNIER, Bernadette ALLARD, Didier SUPTIL, Véronique CHABERT-GRANGEON, Chrystel GAGEY et Laurence LAFORET.

- **Création d'une Commission Finances** : Monsieur le Maire propose la liste suivante qui a été adoptée **à l'unanimité**.

Maurice GIROUD, Anne GARNIER, Jean REYNAUD, Dominique BOUSQUET et Claude DEMEULEMEESTER.

- **Fixation du nombre des membres au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : Le Conseil Municipal décide de fixer à 12 le nombre des membres du Conseil d'Administration. Une moitié est désignée par le Conseil Municipal (prochaine délibération) et l'autre par arrêté du Maire. **Adopté à l'unanimité**.

- **Nomination des Elus au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : Le Maire est Président de droit du CCAS. Il présente la liste des candidats suivante qui a été adoptée **à l'unanimité**.

Marie-Laure AGAVIOS, Anne GARNIER, Bernadette ALLARD, François PICARD-MASI, Chrystel GAGEY et Laurence LAFORET.

- **Désignation des délégués au Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI)** :

Délégué titulaire : Didier SUPTIL
Délégué suppléant : Maurice GIROUD.
Adopté à l'unanimité.

- **Désignation de deux délégués à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)** : Cette Commission statue sur les demandes d'autorisation, de création ou d'extension de commerces de plus de 1 000 m². Le Maire est titulaire de droit et il doit nommer 2 suppléants en cas d'absence.

Guy DREVET et François PICARD-MASI représenteront la Commune. **Adopté à l'unanimité**.

- **Avancement de grade - Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe** : Monsieur le Maire propose de créer ce poste à partir du 1^{er} mai 2014. **Adopté à l'unanimité**.

- **Ligne de Trésorerie** : Pour financer ses besoins ponctuels de trésorerie, la Commune décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant de 90 000 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer ce contrat avec la Caisse d'Epargne. **Adopté à l'unanimité**.

➔ **Subventions aux Associations de la Commune pour l'année 2014 :**

- ASD (Football) :	3 444 €
- Tennis Club :	2 900 €
- Judo Club :	3 444 €
- Co Ainsi Danse :	2 000 €
- ACCA :	165 €
- Boule du Ruisseau :	776 € + 1 000 € (Subvention exceptionnelle)
- Tennis de Table :	776 €

Adopté l'unanimité.

➔ **Subventions aux Associations d'intérêt général pour l'année 2014 :**

- Croix Rouge :	250 €
- Donneurs de Sang :	100 €
- Syndicat d'Elevage :	100 €
- Chambre des Métiers :	100 €
- Prévention routière :	100 €
- IME :	200 €
- Centre Léon Bérard :	170 €
- AFIPAEIM :	170 €
- Ligue contre le Cancer :	170 €
- Familles Delphine Neyret :	250 €
- DDEN :	50 €

Adopté à l'unanimité.

➔ **Formation des Elus** : Monsieur le Maire expose que la formation des Elus municipaux est organisée par le Code Général des Collectivités Territoriales et doit être adaptée aux fonctions des Conseillers Municipaux. Le Conseil Municipal adopte le principe d'allouer une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des Elus d'un montant de 500 € pour l'année 2014. **Adopté à l'unanimité.**

➔ **SEMCODA - Augmentation de capital** : Le Conseil d'Administration de la SEMCODA a souhaité relancer une procédure d'augmentation de capital. Notre Commune, étant actionnaire, doit délibérer pour accepter cette augmentation de capital. **Adopté à l'unanimité.**

➔ **Ouverture des logements OPAC 38 à la vente** : Monsieur le Maire rappelle que par une délibération du 29 mars 2010, le Conseil Municipal a autorisé la vente à la Croze de 5 logements sociaux sur les 30 existants. A ce jour, tous ont été vendus. Une délibération du 1^{er} octobre 1982 refusait d'ouvrir un 6^{ème} logement à la vente. L'OPAC 38 signale à Monsieur le Maire que plusieurs locataires ont demandé l'acquisition de leur logement. Il est donc proposé d'ouvrir de nouveau 5 logements à la vente. **Adopté à l'unanimité.**

→ **Location des salles pour les stages d'été :**

- ✓ **Complexe Sportif** : Les clubs de Foot, Tennis et Judo demandent l'ouverture du Complexe Sportif pour des stages d'été durant la période du 7 au 25 juillet 2014. Les jeunes seront accueillis de 8h à 18h. Chaque Club participera à hauteur de 112 € par semaine.
- ✓ **Salle de la Ferronnière** : le Judo Club demande l'autorisation d'utiliser la salle de la Ferronnière durant la période du 7 au 25 juillet 2014 pour accueillir les jeunes enfants. Une participation de 112 € par semaine sera également demandée.

Une convention de prêt sera mise en place. **Adopté à l'unanimité.**

→ **Questions diverses :**

- ✓ **Parking de l'Itrat** : Les nouveaux habitants du lotissement de l'Itrat signalent beaucoup de bruit sur le parking situé en haut du lotissement (voitures, musique) en journée et en soirée. Le Conseil Municipal prend la décision de fermer provisoirement ce parking.
- ✓ **Calendrier de la modification simplifiée du PLU** : Il est envisagé une modification simplifiée du PLU pour recadrer quelques articles du règlement dont la rédaction actuelle ne permet pas une interprétation claire. En même temps, la loi ALUR du 24 mars 2014 nous demande de reprendre certains points concernant entre autre la densification. Un calendrier de l'opération a été élaboré et soumis aux personnes concernées (Cabinet Urbanisme, DDT, CAPI) pour validation et rédaction.
- ✓ **Elections européennes du 25 mai 2014** : Le scrutin sera ouvert de 8h à 18h. Le tour de garde a été mis en place.
- ✓ **Réunion Travaux** : Suite à cette réunion, Guy DREVET informe le Conseil que l'écluse, montée de l'Epallud, sera conservée. Une matérialisation fixe remplacera les plôts provisoires. Le contact avec les services de la CAPI est pris.
- ✓ **Réunion Associations** : Didier SUPTIL informe que chaque Elu de la Commission rencontrera les Responsables des Associations Domarinoises.
- ✓ **Dépôt de gerbe** : 8 mai 2014 à 11h30 au Monument aux Morts.
- ✓ **Prochaines réunions** :
 - Commission Urbanisme : 15 mai à 19 heures
 - Commission Travaux : 21 mai à 18h30
 - Conseil Municipal : 26 mai à 20 heures
 - CCAS : 5 juin à 18h30
 - Conseil Municipal : 21 juillet à 20 heures.

Fin de séance à 22h45
Marie-Laure AGAVIOS,